

FICHE TECHNIQUE

DEMI-MASQUE

PROTECTION CONTRE LES GAZ,
VAPEURS & POUSSIÈRES



SÉRIE 5000

taille M/L			
	5104	5504	5904
	5174	5584	5984

Filtres à particules	
	8060 P1 R D
	8070 P2 R D
	8080 P3 R D

Supports de filtres	
	8090

CARACTÉRISTIQUES

Jetable, la Série 5000 de Moldex est facile à utiliser, elle convient pour se protéger de la plupart des gaz et vapeurs. Livrés pré-assemblés, ces masques, efficaces, combinent haute performance et entretien minimal. Conçus pour accroître le confort de l'utilisateur et améliorer le champ de vision, les masques de la Série 5000 sont légers et faciles à ajuster. Les filtres anti-gaz équipés de leur soupape inspiratoire incorporée sont montés de façon définitive sur la pièce faciale pour fournir une protection gaz et vapeurs. Les filtres à particules protègent des poussières, des brouillards, et des fumées lorsque cela est nécessaire. L'amélioration des caractéristiques de colmatage font que les filtres à particules passent le test de colmatage à la poussière de dolomie (D).

MATÉRIAUX

Pièce faciale: Polypropylène, Elastomère thermoplastique (TPE)

Coiffe et brides: Polyester, caoutchouc naturel

Attaches de brides: Polyéthylène

Filtres à particules: Polypropylène

Supports de filtres à particules: Polypropylène

Matériau filtrant: Charbon actif

Filtres anti-gaz: Polypropylène

Soupape inspiratoire: Caoutchouc naturel, SBR

Soupape expiratoire: Caoutchouc de synthèse

POIDS

FFA1:	5104: 219 g
FFA1P2 R D:	5174: 250 g
FFA2:	5504: 254 g
FFA2P3 R D:	5584: 346 g
FFABEK1:	5904: 266 g
FFABEK1P3 R D:	5984: 360 g

CERTIFICATION

Les masques de la Série 5000 Moldex répondent aux exigences de la norme EN 405:2001+A1:2009 et EN 143:2000+A1:2006. Les produits ont un marquage CE en conformité avec les exigences du règlement (EU)2016/425. L'organisme notifié IFA (0121) à St. Augustin (Allemagne) est responsable de l'examen de type (Module B) et du suivi de la production du fabricant (Module D).

Les produits sont fabriqués dans une usine certifiée ISO 9001.

D: (Test de colmatage à la poussière de Dolomie). Les masques ont passé ce test avec succès. La résistance respiratoire est améliorée et dure plus longtemps.

POLLUANTS GAZ / VAPEURS

TYPE	FPA*	EXEMPLES DE POLLUANTS
FFA1	10 x VL ou 1000ppm	GAZ ET VAPEURS ORGANIQUES point d'ébullition > 65° C (solvants de peintures, d'adhésifs, de pesticides)
FFABEK1	10 x VL ou 1000ppm	GAZ ET VAPEURS ORGANIQUES point d'ébullition > 65° C (Solvants de peintures, d'adhésifs, de pesticides) GAZ ET VAPEURS INORGANIQUES (Chlore, brome, hydrogène sulfuré, chlorure de cyanogène) GAZ ACIDES (acide nitrique, dioxyde de soufre, acide chlorhydrique) AMMONIAC ET SES DERIVES
FFA2	10 x VL ou 5000ppm	GAZ ET VAPEURS ORGANIQUES point d'ébullition > 65° C (Idem A1 mais avec une concentration plus élevée)

POLLUANTS PARTICULES

TYPE	FPA*	EXEMPLES DE POLLUANTS
P1 R D	4 x VL	POUSSIÈRES, FUMÉES, BROUILLARD DONT LA PHASE LIQUIDE EST L'EAU OU L'HUILE / AÉROSOLS Contre les poussières non toxiques, cellulose, charbon, chaux, pollen, sucre
P2 R D	12 x VL	POUSSIÈRES FINES ET TOXIQUES, BROUILLARD DONT LA PHASE LIQUIDE EST L'EAU OU L'HUILE / AÉROSOLS, AGENTS BIOLOGIQUES APPARTENANT AUX RISQUES DE GROUPE 2 Idem P1 mais avec des concentrations plus élevées, et poussières toxiques, oxyde d'aluminium, bauxite, borax, poussière de brique, ciment, gypse, oxyde de calcium, poussière de béton, granit, chromium, moisissure, poussières de bois tendre, fumée d'oxyde de zinc
P3 R D	33 x VL	POUSSIÈRES DANGEREUSES ET CANCÉROGÈNES, BROUILLARD DONT LA PHASE LIQUIDE EST L'EAU OU L'HUILE / AÉROSOLS, AGENTS BIOLOGIQUES APPARTENANT AUX RISQUES DE GROUPE 2 ET 3, SUBSTANCES CMR Idem P2 mais avec des concentrations plus élevées, et substance cancérogènes, fibres céramiques, poussières de frein, chromates, poussières et fumées de plomb, cobalt, nickel, poussières de bois durs, micro-organismes, aérosols radioactifs et biochimiques actifs, enzymes, virus

FPA = facteur de protection assigné

* FPA issu de l'annexe C de la norme NF EN 529

VL = VLCT ou VL 8h ou concentration limite admissible

(ppm = parties par million)

R: Les filtres sont réutilisables.

FICHE TECHNIQUE

DEMI-MASQUE

PROTECTION CONTRE LES GAZ,
VAPEURS & POUSSIÈRES



ESSAIS

Les masques de la Série 5000 Moldex ont passé les tests de la norme EN405:2001+A1:2009 et répondent aux exigences des classes concernées. Comme les filtres à particules sont amovibles et peuvent être utilisés sur d'autres masques, ils ont été testés conformément à la norme EN143:2000+A1:2006 pour ce qui est de la performance de pénétration du matériau filtrant.

Fuite vers l'intérieur de la pièce faciale

Dix sujets d'essai portant des demi-masques réalisent divers exercices sur un tapis roulant. Durant ces exercices, on échantillonne la quantité d'aérosol test qui pénètre vers l'intérieur par la lèvre d'étanchéité et la soupape expiratoire. La fuite vers l'intérieur du contaminant d'essai ne doit pas excéder une valeur de 5 % de l'air inspiré pour 46 des 50 exercices. Et 8 des 10 valeurs moyennes ne doivent pas dépasser 2% de la fuite vers l'intérieur.

Résistance respiratoire

La résistance respiratoire produite par un filtre anti-gaz ou la combinaison d'un filtre anti-gaz et d'un filtre à particules est testée avec un débit d'air de 30 l/mn et 95 l/mn.

TYPE ET CLASSE DE FILTRE	RÉSISTANCE MAXIMALE (en mbar) conformément à EN 405	
	30 l/min	95 l/min
A1	1,0	4,0
A1 P1 R D	1,6	6,1
A1 P2 R D	1,7	6,4
ABE1 P2 R D	1,7	6,4
A2	1,4	5,6
A2 P3 R D	2,4	8,6
ABEK1	1,0	4,0
ABEK1 P3 R D	2,0	7,0

Inflammabilité

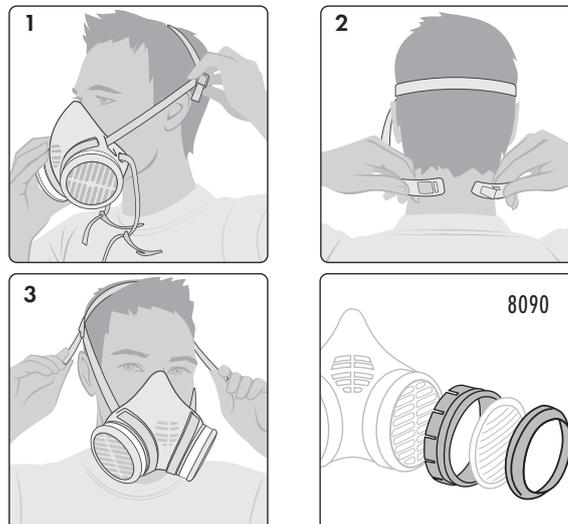
Les masques sont passés au travers d'une flamme de 800° C (± 50° C) à une vitesse de 6 cm/s. Les effets de ce test sur les composants du masque sont notés.

CAPACITÉ DE PROTECTION

La capacité minimale de protection et le temps minimal de claquage des filtres anti-gaz sont testés pour un débit de 30 l/mn.

TYPE ET CLASSE DU FILTRE GAZ D'ESSAI	CAPACITÉ MINIMALE	TEMPS MINIMAL DE CLAQUAGE
A1 Cyclohexane	7,3 g	70 mn
B1 Chlore Cyanure d'hydrogène	1,8 g	20 mn
	0,84 g	25 mn
E1 Dioxyde de soufre	1,6 g	20 mn
K1 Ammoniac	1,05 g	50 mn
A2 Cyclohexane	18,4 g	35 mn

INSTRUCTIONS DE MISE EN PLACE



CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ



INSTRUCTIONS D'UTILISATION

- L'utilisateur doit être formé et entraîné au port du masque.
- Ces masques ne protègent pas des gaz asphyxiants.
- La concentration en oxygène de l'air ambiant doit être supérieure à 19,5 % en volume.
- Il ne faut pas utiliser ces demi-masques si la concentration, le type et les caractéristiques des polluants de l'air ambiant ne sont pas connus ou sont à des niveaux dangereux.
- Les masques doivent être jetés s'ils sont endommagés, si le temps d'utilisation est dépassé, si du gaz ou des vapeurs sont détectés à l'intérieur du masque soit par le goût soit par l'odeur. Les filtres à particules doivent être changés si la résistance respiratoire devient élevée par colmatage.
- Aucune modification ne doit être apportée aux masques.

INFO

Pour toute aide sur la sélection des produits ou pour toute formation, contactez-nous. Nous disposons de différents modules de formation et supports techniques.

MOLDEX/METRIC AG & Co. KG
Espace Aquilon - Bat. A
19A Avenue des Langories
26000 Valence

Tél.: +33 (0) 4 75 78 58 90
Fax: +33 (0) 4 75 78 58 91
sales@fr.moldex-europe.com
www.moldex-europe.com